



## **PROJET D'ACCUEIL DE LA BOBINE A.S.B.L. Mise à jour au 03/07/2025**

<b>Organisme d'accueil :</b>	LA BOBINE A.S.B.L.
Adresse :	Avenue Georges Truffaut 18/0001 - 4020 Droixhe
Téléphone :	04/342.94.49
G.S.M :	0487/55.53.87
E-mail :	<a href="mailto:info@labobine.be">info@labobine.be</a>
N° d'ENTREPRISE :	434.080443
Capacité autorisée :	26 places

# TABLE DES MATIERES

<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>Le type d'accueil</b> .....	<b>4</b>
<b>Les espaces et l'encadrement</b> .....	<b>4</b>
<b>La qualification du personnel</b> .....	<b>5</b>
<b>La participation financière</b> .....	<b>5</b>
<b>Les modalités d'inscriptions</b> .....	<b>5</b>

## LE PROJET PÉDAGOGIQUE

<b>La philosophie</b> .....	<b>6</b>
<b>A la rencontre des familles</b> .....	<b>6</b>
Préparer le premier accueil (des rôles parentaux et d'accueil bien distincts) .....	7
Les différents temps durant l'accueil .....	9
Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents.....	13
Gérer les transitions quotidiennes.....	15
Accompagner les vécus de la séparation .....	16
Aménager la fin du séjour .....	17
<b>A la rencontre des enfants</b> .....	<b>19</b>
Ajuster l'environnement matériel, l'espace intérieur et extérieur.....	19
Assurer une continuité dans l'accueil .....	20
Donner à l'enfant une place active.....	21
Permettre des moments privilégiés entre l'adulte et l'enfant .....	22
Accompagner les émotions de l'enfant et soutenir sa conscience de lui-même .....	22
Différencier les pratiques pour individualiser les activités et liens .....	23
Soutenir adéquatement les interactions entre enfants .....	23
<b>Soutien à l'activité des professionnelles</b> .....	<b>24</b>
Aménager des conditions assurant une qualité de vie professionnelle.....	24
Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet éducatif, soutenir un processus de formation continue .....	25
La qualité de l'accueil, c'est aussi favoriser les relations avec les associations et les collectivités locales .....	25
<b>Soutenir la rencontre enfants-parents</b> .....	<b>27</b>

## Préambule

LA BOBINE A.S.B.L. a pour but de favoriser l'intégration harmonieuse des familles d'origine étrangère avec des jeunes enfants sur les plans social, affectif, professionnel, scolaire et de créer, pour ce faire, un espace interculturel d'échanges, d'informations, de formation, d'action<sup>1</sup>.

L'association décline son attachement à la réalisation d'une société démocratique, solidaire, participative, égalitaire et ouverte à tous.

Trois principes fondent son action : la laïcité, l'émancipation et la justice sociale.

Elle accueille toutes les personnes dans une démarche qui les reconnaît comme femmes et hommes libres, respectueux des singularités, possédant des compétences et des savoirs, soit comme citoyen-ne-s à part entière.

Elle a mis en place un dispositif original qui s'articule autour de 5 secteurs complémentaires, aux missions spécifiques et développant des actions transversales :

- Le secteur Formation : Alphabétisation et Français-Langue Etrangère (FLE) principalement dans le cadre de ses agréments en qualité de Centre d'Insertion Socioprofessionnelle (CISP) et d'Initiative Locale d'Intégration (ILI), également d'appels à projet.
- Le secteur Enfants & Parents : la crèche ; le Lieu de Rencontre Enfants-Parents (LREP).
- Le service d'Insertion Sociale (SIS)
- Le secteur Animation
- Les Permanences sociales

Créée en 1987, LA BOBINE A.S.B.L. est implantée depuis 1992 dans le quartier multiculturel de Droixhe à Liège, un quartier composé en partie de logements sociaux, qui se caractérisent par une haute densité de population, une forte population immigrée, une forte représentation des jeunes (en particulier des moins de 5 ans), une surreprésentation de familles monoparentales (majoritairement des mères isolées avec enfants), une population peu scolarisée (sous-représentation d'habitants diplômés du supérieur), un taux de chômage important et un niveau de vie peu élevé. Ce quartier est actuellement sujet à d'importants travaux de requalification visant une mixité sociale via une mixité des fonctions (logements, espaces économiques, associatifs ...) et une diversité de l'offre en logements (publics/privés, locatifs/acquisitifs, de typologie variée : appartements, logements adaptés, maison de repos...). Dans ce contexte, l'action de LA BOBINE participe à soutenir les familles, renforcer les liens sociaux, promouvoir l'égalité des chances et favoriser les émancipations plurielles.

Le dispositif organisé par La Bobine est organisé de sorte à permettre une **prise en compte globale des spécificités des familles**.

Ainsi, entre autres éléments, signalons que les horaires et jours d'ouverture des formations proposées par La Bobine sont organisés en tenant compte de ceux de l'école afin de faciliter la conciliation « formation – vie privée » des parents (arrêt de la formation durant les congés scolaires ainsi que le mercredi après-midi et les w-e) ; les modalités d'accueil sont adaptées aux besoins rencontrés, dans un lieu connexe au lieu de formation, respectueux de la diversité et des repères de chaque enfant ; différentes actions permettent de soutenir ou accompagner les parents dans l'exercice de la parentalité, de favoriser les échanges et liens de solidarité entre les parents, etc.

---

<sup>1</sup> Art. 3 des statuts de La Bobine

## **Le type d'accueil**

LA BOBINE A.S.B.L. dispose d'une crèche, milieu d'accueil collectif autorisé par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) d'une capacité de 26 places.

Elle assure l'accueil des enfants de 0 à 3 ans pendant l'absence des parents.

Elle organise des modalités d'accueil adaptées aux besoins des familles

Tel que stipulé au sein du contrat d'accueil, la crèche accorde une priorité d'inscription de 80 % de sa capacité d'accueil, en vue de rencontrer les besoins spécifiques des familles en recherche d'une solution d'accueil pour les raisons sociales, professionnelles, psycho-médicales ou familiales.

## **Le public prioritaire**

La crèche accueille les enfants de parents qui suivent ou poursuivent une action de formation, d'insertion et/ou d'intégration au sein de l'association ou auprès d'un opérateur partenaires ou encore orienté par eux.

Elle dispose de 20 places réparties dans 2 services (espaces distincts) situés dans le même bâtiment que les locaux de formation.

Elle organise l'accueil de ce public le matin de 8h45 à 12h15 et/ou l'après-midi de 12h45 à 16h15, du lundi au vendredi (à noter que le mercredi, l'accueil n'est généralement organisé qu'en matinée).

## **Le public non prioritaire**

La crèche accueille également les enfants de tous parents désireux de bénéficier de ce service.

Elle dispose de 6 places au sein d'un des services.

Elle organise l'accueil de ce public 6h45 à 18h15 du lundi au vendredi.

## **Les espaces et l'encadrement**

Nous organisons deux services d'accueil (espaces de vie et de repos) dits « verticaux » de capacité respective de 10 et 16 places.

Au sein de ces services d'accueil, l'encadrement est assuré, au minimum, par 5 accueillantes, soit :

- Deux accueillantes-référentes par service
- Une à deux accueillante(s)-volante(s) en renforcement des deux services.

Par ailleurs, une coordination pédagogique, chargée de l'encadrement PMS<sup>2</sup> (ou la direction en cas d'absence) assure la coordination du personnel encadrant.

---

<sup>2</sup> PMS = psycho-médico-sociale

## **La qualification du personnel**

Le personnel d'encadrement dispose d'une formation axée sur la petite enfance, à orientation sociale ou pédagogique au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur, tel qu'exigé par le Gouvernement de la Communauté française pour exercer une telle fonction au sein d'un Milieu d'Accueil Subventionné Collectif.

## **La participation financière**

La participation financière des parents est calculée en fonction des revenus mensuels nets des parents, du barème ONE<sup>3</sup> et de l'horaire de l'enfant (voir point 4 des Dispositions particulières du contrat d'accueil).

En cas de difficultés de paiement, les parents sont invités à s'adresser à un.e responsable (coordination pédagogique ou direction).

## **Modalités d'inscriptions**

Les modalités d'inscription diffèrent selon les situations : public prioritaire ou non prioritaire. Elles sont détaillées en annexe 1 du contrat d'accueil.

NB : Nous n'acceptons pas l'inscription d'un enfant d'un.e employé.e de La Bobine.

---

<sup>3</sup> La participation financière des parents (PFP) couvre tous les frais d'accueil, à l'exception des langes, des médicaments, des aliments de régime et des vêtements.

# Le projet pédagogique

## La philosophie

La Bobine vise à favoriser les rencontres et les échanges, à développer au sein du lieu tous les moyens possibles :

- Qui permettent la confrontation des expériences, l'expression des identités et des compétences dans un contexte d'écoute et de confiance,
- Qui stimulent et soutiennent le développement de la solidarité.

Au sein de la crèche, La Bobine met en place les conditions favorables :

- Pour le développement de l'autonomie,
- Pour le développement moteur, intellectuel et social par des activités adaptées à chacun des enfants accueillis afin de développer, soutenir, éveiller... sa curiosité, sa créativité, le savoir-vivre ensemble, ...

*Qualités qui favoriseront chez tous une scolarisation harmonieuse et positive.*

- Tout en tenant compte des rythmes et des capacités de chacun,
- En liaison avec les familles,
- En pratiquant un accueil qui garantit aux enfants et à leurs parents la sécurité affective et physique.

Les principes psychopédagogiques de notre accueil ont été définis à la lumière :

- Des orientations énoncées par notre Organe d'Administration,
- De la philosophie piklérienne,
- De différents ouvrages sources, notamment : « Réaliser un projet d'accueil petite enfance » et « Vivre en crèche : Remédier aux douces violences » de Christine Schuhl ; « Accueillir les tout-petits, oser la qualité » du Fond Houtman ; « Les trois premières années, quelques repères » du CEMEA ; « Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans), partie 1,2 et 3 », « Milieu d'accueil : une structure au service du projet d'accueil » et « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance » de l'O.N.E,
- Des observations et réflexions menées en équipe.

## A la rencontre des familles

Les moments de séparation entre la maman et les enfants peuvent être rares au sein de certaines familles. De plus, il est fréquent que des parents méconnaissent les structures d'accueil collectives, inexistantes dans de nombreuses régions de par le monde.

Aussi, notre projet d'accueil s'inscrit dans le cadre d'un dialogue constant avec les familles en vue d'assurer la sécurité affective des enfants et des parents, condition nécessaire à nos yeux pour autoriser une séparation sereine et garantir le bien-être de l'enfant.

Ouverte à la diversité et inclusive, l'équipe de la crèche :

- Veille à organiser ce dialogue en levant les barrières linguistiques (appel à des interprètes, traductions de documents, etc.),
- Est respectueuse de la culture des familles, des rituels ou traditions qui impactent l'éducation des enfants,
- Valorise la culture d'origine de la famille afin de faciliter le développement harmonieux de l'identité de l'enfant,

- Tient compte de la réalité de chaque famille
- S'adapte autant que possible de sorte à pouvoir accueillir tous les enfants et leurs éventuels besoins spécifiques, dans le respect des conditions fixées par l'ONE.

### **Préparer le premier accueil :**

Avant d'arriver dans un milieu d'accueil l'enfant aura déjà construit son système d'attachement (le lien avec son ou ses parent.s ou tuteur.s qui sont les figures d'attachement). Lorsqu'il entre à la crèche, l'enfant vit une période de stress qui va réactiver son besoin d'attachement. Afin de répondre à ce besoin, l'équipe de La Bobine a réfléchi aux premiers moments de rencontres avec la famille. Ces moments constituent les séances de familiarisations qui sont organisée durant la période de familiarisation. Les séances de familiarisation offrent à l'enfant la répétition, la régularité et stabilité d'expériences avec le même adulte (accueillante de référence) qui deviendra au fil du temps une figure familière (figure d'attachement secondaire) en laissant la place à la famille (figure d'attachement primaire).

Les séances de familiarisation sont également une période de transition qui permet à l'enfant de faire connaissance avec un nouvel espace (locaux, sons, odeurs, ...) et de faire de nouvelles rencontres (accueillantes, enfants, parents, ...). Dans un premier temps, l'enfant effectuera ces découvertes en présence de ses parents afin qu'il se sente en sécurité.

Les deux parents sont invités à participer aux séances de familiarisation en fonction de leur disponibilité. Si aucun des deux parents ne peut être présent, l'enfant peut être accompagné d'un autre adulte, familial, qui le connaît bien (grands-parents, parrain/marraine, tante/oncle, ...).

**Des rôles parentaux et d'accueil bien distincts :** Les parents, la famille, ont une connaissance intime de leur(s) enfant(s). Ils sont les uniques spécialistes de leur(s) enfant(s). Les professionnelles disposent de connaissances et des compétences qui concernent les besoins de l'enfant en général et des enfants en collectivité en particulier.

**Rôle de la référente vis-à-vis des familles et de l'enfant :** La *référente* est la professionnelle à qui est confié plus spécifiquement un enfant. Elle tisse les premiers liens avec l'enfant et sa famille et instaure une relation de confiance. Elle est l'interlocutrice privilégiée de l'enfant et de la famille, ainsi que de l'équipe à leur sujet. Pour les parents, la *référente* est la professionnelle avec laquelle une relation individualisée se noue. Pour l'enfant, la *référente* est le premier repère sur lequel s'appuyer pour expérimenter son nouvel environnement humain et matériel.

Comme stipulé dans le contrat d'accueil, la période de familiarisation est organisée pour chaque enfant, avec possibilité d'adaptation pour répondre aux besoins de l'enfant et de ses parents. Dans la mesure du possible cette période s'organise de la manière suivante :

- **Cinq périodes en présence de l'enfant, d'un parent et de la puéricultrice de référence ou de la coordination pédagogique :**
  - 1<sup>ère</sup> période : *la prise de contact* : avant l'entrée de l'enfant, la coordination pédagogique fixe un premier rendez-vous aux parents afin de présenter la crèche et d'être à l'écoute des besoins des familles. L'équipe étant multiculturelle, un membre du personnel peut, selon la langue parlée, assurer la traduction en cas de difficultés de compréhension. Il peut également être fait appel à un interprète.
  - 2<sup>ème</sup> période : *le premier rendez-vous* :
    - A la rentrée académique ou en cours d'année, pour le public prioritaire : la coordination pédagogique (ou la référente en cas d'absence) organise une rencontre avec tous les parents afin d'expliquer l'objectif des périodes de familiarisation, présenter le projet d'accueil et le contrat d'accueil de la

crèche. Si ceux-ci sont d'accord avec ce cadre (projet et contrat d'accueil), l'horaire est fixé et l'inscription est confirmée.

- En cours d'année, pour le public non prioritaire dont l'inscription est confirmée (suivant la procédure de gestion des demandes d'accueil. Voir l'annexe 1 du contrat d'accueil : la coordination pédagogique (ou la référente en cas d'absence) rencontre les parents afin d'expliquer l'objectif des périodes de familiarisations, présenter le projet d'accueil et le contrat d'accueil de la crèche et de fixer l'horaire d'accueil.

Le contrat d'accueil, le certificat d'entrée en Milieu d'accueil et les documents d'autorisation sont transmis aux parents afin de les lire, de les compléter et de les signer.

Nous faisons visiter les lieux d'accueil et présentons les accueillantes. Des interprètes en différentes langues (arabe, turc, kurde, peul, etc.) sont à disposition si nécessaire. NB : d'autres interprètes peuvent être recherchés à l'occasion d'un rendez-vous individuel.

Nous veillons à ce que les familles se sentent vraiment accueillies, dans une ambiance conviviale et détendue, car nous pensons que c'est dès le premier moment que se noue une relation de confiance.

- 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> période : au fil de ces périodes, les parents restent de 30' à 45' avec l'enfant au sein de la crèche, seul d'abord, en présence d'autres enfants progressivement. Nous échangeons autour de l'enfant : comment s'endort-il ? Comment prend-il ses repas ? A-t-il un objet transitionnel (doudou, photos, vêtements avec odeur de la maison, ...) ? Nous faisons connaissance avec les habitudes de l'enfant et de sa famille. Nous sommes convaincus que c'est via le dialogue avec les parents que nous apprendrons à connaître l'enfant et qu'il pourra réciproquement apprendre à nous connaître. Le parent est notre premier partenaire.

- **Cinq périodes où l'enfant est accueilli en dehors de la présence des parents** : la séparation est progressive (de 15' à 2h) et s'effectue d'abord dans un contexte de groupe d'enfants restreint puis de groupe complet :

- Une première séparation de 15 minutes intervient durant laquelle nous expliquons à l'enfant ce qui se passe, nous le rassurons sur le retour proche de ses parents. Cette première séparation permet à l'accueillante de référence d'apaiser l'enfant sans la présence de ses parents. Pour cela, elle va se rendre entièrement disponible et s'appuyer sur toutes les informations transmises par les parents (le prendre dans les bras, lui parler, lui proposer son doudou ou sa tétine). L'enfant pourra alors se rendre compte qu'il y a une personne à la crèche qui répond à ses besoins quand ses parents ne sont pas là.
- Les périodes suivantes sont réfléchies et aménagées avec les parents, au cours de plages horaires proposées : la durée de la présence commune des parents et de leur enfant est variable, de même que la durée de la séparation qui succède. Elles dépendent notamment de l'âge et de l'état de quiétude de l'enfant (ex : la séparation sera plus graduelle si l'enfant manifeste des signes d'angoisse de séparation, dites du 8<sup>e</sup> mois), de la disponibilité des parents (en formation au sein de La Bobine ou attendus sur un site extérieur), de la perception de l'accueillante de référence, etc.

Durant ces temps de séparations, nous invitons les parents à visionner un ou deux DVD illustrant notre projet d'accueil et le déroulement d'une journée à La Bobine, afin de le visionner en famille.

#### **Le DVD « Bienvenue à La Bobine »**

Cet outil a été réalisé en 5 langues pour permettre à notre public non-francophone de comprendre le fonctionnement de notre crèche et rassurer quelque peu les parents avant la première familiarisation. Il a été conçu par les accueillantes en collaboration avec les travailleuses de La Bobine, des mamans dont les enfants ont été accueillis à la crèche et en partenariat avec Camera-etc.

### **Mon enfant à La Bobine : Un projet à la rencontre des familles**

Cet outil explicite le projet d'accueil de La Bobine, ses modalités organisationnelles et ses options psychopédagogiques. Il vise à permettre aux familles de langues ou de référents culturels différents, d'appréhender notre milieu d'accueil et de soutenir leur implication en son sein. Il a été réalisé par des parents, l'équipe de notre milieu d'accueil et Caméra-etc.

Durant ces périodes, et sur le long terme, l'accueillante de référence observe attentivement l'enfant de sorte à répondre au mieux à ses attentes et besoins (comment manifeste-t-il sa faim ? sa fatigue ? la douleur ? ...). En effet, l'observation est un outil privilégié pour l'équipe qui permet d'apprendre à connaître l'enfant.

Après chaque période de familiarisation l'accueillante de référence complète une fiche de familiarisation reprenant les informations recueillies sur l'enfant afin d'envisager l'enfant dans toute sa globalité et son individualité. Elle sera conservée dans le dossier de l'enfant.

A noter que suite à une absence prolongée de l'enfant, une phase de re-familiarisation est réfléchie et aménagée avec les parents.

## **Les différents temps durant l'accueil**

### **L'accueil conjoint**

L'accueil conjoint est un moment proposé aux enfants et à leur parent. Chaque famille est accueillie individuellement par l'accueillante de référence (lorsqu'elle est présente, sinon par une accueillante du service) qui prend le temps d'échanger avec les parents, de leur demander comment va l'enfant, s'il a bien dormi, bien mangé ... Elle assure ainsi la continuité entre le milieu familial et la crèche et, vice-versa, les parents peuvent également assurer une continuité après l'accueil de leur enfant.

Chaque enfant a ses habitudes et arrive généralement à la même heure. Les rituels de la famille sont respectés (par exemple, l'enfant passe des bras de son parent aux bras de l'accueillante pour dire au revoir, l'enfant ferme la porte derrière son parent quand il le quitte, il reste 2 minutes à la fenêtre, ...).

Les espaces sont aménagés tant pour les parents (sièges disposés de sorte à favoriser les échanges) que pour les enfants (aménagement des jeux en fonction des enfants attendus).

L'accueil conjoint est organisé lors de l'accueil et du départ des enfants :

- Pour les parents poursuivant une activité à La Bobine : en matinée entre 8h45 et 9h00 et entre 12h00 et 12h15 (les activités débutent à 9h à La Bobine dans les mêmes locaux et se terminent à 12h) ; l'après-midi, entre 12h45 et 13h00 et entre 16h et 16h15 (les activités débutent à 13h à La Bobine dans les mêmes locaux et se terminent à 16h, à l'exception du mercredi où ils ne sont généralement pas organisés).
- Pour les autres parents : en matinée entre 6h45 et 8h30 ; l'après-midi jusqu'à 18h15.

### **Jouer**

Jouer est important pour l'enfant. Jouer permet à l'enfant de découvrir son corps et son environnement, de construire son psychisme et sa pensée. Le jeu permet également des interactions entre les enfants. Il favorise la motricité, la coordination, le développement des sens, la reconnaissance des émotions, la créativité, la cognition (le langage, la mémorisation, la prise de décision, l'attention), les relations, la socialisation, ...

C'est une activité spontanée que l'enfant doit pouvoir poursuivre librement pour gagner en confiance en soi et en autonomie, faire de nouveaux apprentissages et développer son imagination.

Le jeu à la crèche est un élément fondamental. Nous proposons aux enfants des jeux et des espaces de jeu libre respectueux de leur rythme et du développement psychomoteur. De temps en temps, les accueillantes proposent une activité plus dirigée (lecture, peinture, manipulation, ...). Elle n'est jamais rendue obligatoire. L'enfant y participe s'il le souhaite, comme il l'entend, à sa façon. Ces activités sont organisées pour permettre la découverte individuelle ou en groupe vécue de façon positive.

Le plus souvent possible, dès que les familles se sentent suffisamment en sécurité, nous proposons aux enfants de jouer sur la terrasse aménagée.

L'activité en extérieur, en été comme en hiver, est bénéfique pour l'enfant qui peut évoluer dans un environnement bien oxygéné, se dépenser physiquement et évacuer son éventuel trop-plein d'énergie (courir, sauter, ...).

Par temps frais, nous prenons soin d'habiller/déshabiller et de chausser/déchausser les enfants avant et après l'activité extérieure. Ce moment est ritualisé par les accueillantes qui verbalisent et accompagnent les différentes étapes (mettre ses chaussures, sa veste, son bonnet, son écharpe, ...) de sorte à ce que ce moment soit ludique pour tous.

### **Les sorties et les activités culturelles**

De temps en temps, lorsque les conditions sont réunies (beau temps, petits groupes d'enfants), nous proposons des sorties aux enfants (se rendre au parc, à la plaine de jeux). Une autorisation de sortie est systématiquement demandée aux parents.

Occasionnellement, nous accueillons des spectacles pour tout-petits au sein de la crèche ou de La Bobine. Il s'agit de spectacles de danse, de musique, de théâtre, de conte ... joués par des compagnies professionnelles. Ces spectacles sont conçus pour les enfants et soutenus par l'ONE.

Accueillir un spectacle constitue un événement que nous préparons et que nous accompagnons soigneusement. Nous expliquons aux enfants et aux parents de quoi il s'agit (le propos, les personnages, les objets ou instruments) via des photos, des affiches. Nous annonçons quand, où et comment la représentation va se passer. Nous accompagnons les enfants durant le spectacle qui restent libres d'y assister ou non. Dans ce contexte, nous portons une grande attention à accompagner leurs émotions (la joie, la surprise, la peur, la tristesse, ...).

### **Le moment lecture**

Chaque jour nous proposons un moment lecture aux enfants qui restent libres d'y participer ou non. Les objectifs de cette activité sont de :

- Développer le langage et l'apprentissage du français,
- Enrichir le vocabulaire,
- Entrer dans la littérature par l'imagerie,
- Se familiariser avec le livre,
- Communiquer / échanger,
- Découvrir / explorer,
- Développer les sens.

Les accueillantes invitent les enfants autour du tapis et leurs lisent un livre. Ensuite elles mettent plusieurs livres à leur disposition, afin qu'ils puissent les explorer.

Occasionnellement, nous accueillons un parent-lecteur au sein de la crèche. Ce moment est alors préparé avec le parent (choix du livre, déroulé de l'activité, principe de la liberté d'écoute des enfants, ...) qui est ensuite accompagné par une accueillante dans cette activité.

## **Les moments privilégiés**

Le moment privilégié est un moment partagé entre l'accueillante de référence et l'enfant.

Ce moment se fait généralement durant la prise de repas, la mise au lit, les soins ou lors d'une lecture proposée à l'enfant.

L'enfant est prévenu par l'accueillante qui l'appelle par son prénom, puis le prend dans ses bras ou par la main.

Durant ce moment :

- L'accueillante est entièrement disponible pour l'enfant,
- L'accueillante ne bouscule pas l'enfant, elle prend son temps,
- L'enfant est acteur de ce moment, il n'est pas traité comme un objet, sa participation est sollicitée par l'accueillante,
- Le moment n'est pas interrompu (sauf en cas d'urgence),
- L'accueillante parle à l'enfant, lui explique ce qu'elle fait, commente les réactions de l'enfant, ce qui l'intéresse.

A la fin du moment privilégié, l'accueillante repose l'enfant à l'endroit où il se trouvait, afin qu'il puisse reprendre son activité s'il le souhaite.

Lors des moments privilégiés, l'équipe contribue à garantir la plus grande disponibilité de l'accueillante de référence en relation privilégiée avec l'enfant. Ceci s'effectue notamment par la mise en place d'un contexte propice (calme, sécurisant, organisé).

## **Les repas**

Les repas sont réfléchis selon l'âge des enfants (les bébés, petits et grands) et répondent à leurs besoins.

Les menus sont affichés dans le hall d'entrée. Les parents peuvent ainsi adapter les menus chez eux pour éviter deux repas identiques dans la journée.

Le rythme physiologique des bébés est respecté.

### Le biberon :

Le premier biberon est pris à domicile. Les biberons suivants sont préparés à la crèche par les accueillantes. L'eau en bouteille ainsi qu'un lait infantile de base est fourni par la crèche. S'ils le souhaitent, les parents peuvent apporter des boîtes de lait infantile non fournies par la crèche qui resteront à la crèche (boîtes d'origine scellées par le fabricant).

Il en est de même des biberons ou tétines.

### L'allaitement maternel :

Pour les mamans qui souhaitent poursuivre l'allaitement durant le temps de l'accueil, un espace allaitement est mis à disposition. Ce lieu intime et confortable est délimité par un paravent et dispose d'une table et d'un fauteuil. Il est réfléchi de sorte à ce que l'allaitement constitue, pour la maman et son bébé, un moment privilégié de leur relation. L'organisation de pauses allaitements peut être discutée. Les accueillantes peuvent également donner le lait maternel durant la journée au biberon, à la tasse ou à la cuillère. Dans ce cas, les parents veillent à placer le lait maternel au réfrigérateur directement après l'avoir tiré. Pour assurer une bonne conservation du lait, les parents transportent le lait dans un sac isotherme. Le biberon/récipient/sachet est étiqueté avec le nom et le prénom de l'enfant et la date de « production ». Dès réception, le lait maternel sera placé dans le réfrigérateur par la puéricultrice et conservé 4 jours maximum. Pour le conserver plus longtemps, il pourra être congelé dans les 24 heures après qu'il ait été tiré. À une température égale ou inférieure à -18°C, du lait maternel surgelé peut se conserver 6 mois. Le lait maternel sera dégelé dans un chauffe-biberon et consommé dans les 24h.

### Le complément au petit déjeuner :

Les enfants prennent leur petit-déjeuner en famille. Un complément au petit déjeuner est proposé aux enfants jusqu'à 8h30.

### Le dîner :

Le repas chaud est habituellement servi entre 10h30 et 11h45. Les enfants qui bénéficient d'un accueil en après-midi uniquement auront dîné en famille.

Pour ce repas, la crèche travaille avec un traiteur spécialisé qui en assure la livraison. Ce service suit les recommandations de l'ONE en matière d'alimentation. Les repas sont équilibrés, adaptés et variés.

L'équipe réchauffe et proportionne les repas selon les besoins dans leur service.

Si les parents ont des demandes particulières :

- En raison de l'état de santé de l'enfant (ex : intolérance alimentaire avec obligation de suivre un régime particulier) : pour chaque spécificité, les parents fournissent un certificat médical.
- En raison de préférences personnelles (ex : demandes relatives à de la viande halal, à une alimentation végétarienne, à la diversification alimentaire menée par l'enfant (DME), ...) : les parents en discutent avec l'accueillante ou la coordinatrice pédagogique à l'entrée à la crèche.

Les repas seront adaptés dans la mesure du possible.

### Le goûter :

Le goûter est proposé vers 15h. Il constitue un repas à part entière évoluant au fil des saisons (ex : suivant les fruits de saison).

### L'eau :

De l'eau sera proposée à chaque repas, ainsi qu'à différents moments de la journée.

Nous favorisons l'eau du robinet pour les enfants diversifiés et contribuons ainsi à une alimentation plus durable et à une limitation des déchets.

### L'organisation des repas :

Le moment du repas est important pour l'enfant car il répond à un besoin primaire. C'est aussi un moment de plaisir et de partage entre l'accueillante et les enfants.

Avant les repas, l'accueillante veille à ce que les enfants ne manifestent aucun besoin et réaménage l'espace jeu afin de ne pas devoir interrompre le moment du repas.

Durant le repas, une accueillante veille au bien-être du groupe afin de permettre à l'accueillante de référence d'être présente à l'enfant.

Points de repères essentiels, le tour et la place de l'enfant durant les repas sont clairement définis et formulés, tenant compte des besoins de chacun.

Lorsque l'enfant est petit, la référente donne le biberon ou la potée dans les bras, étant attentive à ce qu'il puisse participer au repas, disposer de points d'appui et se mouvoir aisément. Une fois que l'enfant témoigne de sa capacité à manger seul, l'accueillante de référence lui propose de manger à table, lui offre une deuxième cuillère, l'invite à prendre son verre... Dès lors que l'enfant ne manifeste plus le besoin de l'intervention de l'adulte, il lui est proposé de prendre le repas d'abord en compagnie d'un(e) comparse, ensuite en petit groupe (maximum 4 enfants), toujours en présence de la référente.

Durant ces différentes étapes, l'accueillante de référence verbalise chaque événement, encourage l'enfant à être acteur du moment, favorise son autonomie et est attentive à ce qu'il peut ressentir en veillant à prévenir les conditions de son bien-être.

L'espace est aménagé de sorte à garantir la sécurité physique, assurer la sécurité affective et favoriser l'autonomie de l'enfant. Au sein de cet espace, les chaises et les tables des enfants sont disposées de sorte à garantir une stabilité à l'enfant en position assise et de lui permettre une liberté de mouvement. A proximité des tables, des étagères sont placées à hauteur de l'enfant afin qu'il puisse avoir accès à/ranger ses effets personnels (bavoir, assiette, etc.) de façon autonome.

### **La sieste**

Le sommeil est un moment important, il est nécessaire au développement de l'enfant. De ce fait, pour la sieste, nous offrons à l'enfant un cadre calme et sécurisant.

Les enfants dorment dans des lits (cages ou couchette, selon leur âge et suivant leur autonomie), dans la chambre connexe au service auquel ils sont attachés (gage d'un sentiment de sécurité). Ils dorment toujours dans la même chambre et dans le même lit.

Pour les enfants qui manifestent de l'insécurité à rejoindre leur chambre et/ou leur lit, une période de transition est organisée le temps nécessaire à leur apaisement. Durant cette période, le mode habituel d'endormissement de l'enfant est autant que possible respecté (ex : dans les bras). Si la chose s'avère impossible (ex : l'accueillante n'a pas la disponibilité suffisante), des alternatives sont réfléchies avec les parents de sorte à permettre à l'enfant, accompagné par l'accueillante de référence, de trouver peu à peu la quiétude lui permettant, à terme, de s'endormir dans son lit et sa chambre.

### **Les soins**

Lors des moments de soins, tout comme lors du moment repas et de la sieste, l'équipe contribue à garantir la plus grande disponibilité de l'accueillante de référence en relation privilégiée avec l'enfant. L'accueillante accompagne l'enfant dans ses gestes et stimule sa participation active. Elle porte son attention à ce que l'enfant peut ressentir et exprimer durant le moment de change pour poser des gestes et offrir des interactions respectueuses de son corps et de ses émotions.

L'espace de soin est aménagé en faveur d'une sécurité physique et affective de l'enfant, de son autonomie et de la disponibilité de l'accueillante placée dans un contexte sécurisant et confortable. Les matelas plats et fins permettent aux enfants d'avoir un bon équilibre quand ils sont debout et de se retourner quand ils sont couchés. Autour du matelas, des barrières d'une hauteur de 50cm (respectant les normes ONE) sont placées pour permettre aux enfants souhaitant se mettre debout de s'y agripper. Ces aménagements autorisent les accueillantes à proposer le change debout.

Nous favorisons la construction d'un sentiment de sécurité dans ce qu'il vit en faisant participer l'enfant pendant les soins (choix de la position, demander sa participation : lever la jambe, donner le bras...). Nous verbalisons tous les gestes et actions de l'accueillante pendant les soins et en prévenant l'enfant de ce qui va lui « arriver ».

## **Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents**

### **La référente**

Nous fonctionnons avec un système de *référentes* (voir ci-avant), lesquelles entretiennent avec les familles un dialogue permanent inscrit dans une relation de confiance et établissent avec l'enfant une relation individualisée et privilégiée.

Les référentes sont en relation avec 5 à 8 enfants maximum d'un même groupe.

A noter que pour éviter l'établissement d'une relation référente-enfant empreinte d'exclusivité, permettre la prise de recul et réduire l'impact sur l'enfant de son éventuelle indisponibilité, la référente est épaulée par une accueillante « volante » avec laquelle elle partage les informations propices au bien-être de l'enfant et avec laquelle elle l'invite à entrer en relation.

Aussi, la référente partage avec ses collègues les informations favorables au bien-être de l'enfant (non soumises au secret professionnel) dans le cadre d'espace-temps réservés à cet effet, hors de la présence des enfants.

### **Le devoir de discrétion et le secret professionnel**

La relation de confiance que nous travaillons à tisser avec les familles repose sur le devoir de discrétion (ou le secret professionnel pour les fonctions qui y sont soumises). A cet égard, La Bobine s'est dotée d'une Charte de déontologie qui précise les devoirs des membres de son équipe en la matière.

Ainsi, seules les informations utiles à l'accompagnement de l'enfant sont partagées avec les professionnel-le-s concerné-e-s.

### **Des règles de vie**

Les règles de vie non négociables sont précisées au sein du contrat d'accueil et de ses annexes.

Les autres règles de vie sont explicitées aux parents à l'occasion d'échanges. Ainsi, en partageant nos connaissances du développement psychomoteur de l'enfant, nous expliquons aux parents pourquoi nous veillons à ce que les mouvements de l'enfant ne soient pas entravés (par un siège bébé, un maxi-cosi, des vêtements trop serrés...) ou pourquoi nous veillons à ne pas réveiller un enfant pour lui donner un repas.

### **Des temps de rencontres, de concertation**

Quatre fois par an, les accueillantes de la crèche invitent les parents accompagnés de leurs enfants à un déjeuner ou un goûter.

Ces moments offrent un espace de parole, d'échanges et de rencontre entre les parents et avec les accueillantes dans un lieu adapté, confortable et sécurisant pour les enfants.

Ils constituent une occasion de questionner le vécu des enfants et les services rendus afin d'améliorer la qualité de l'organisation et de l'accompagnement. Les parents sont invités à y participer et communiquer leurs observations, remarques et suggestions.

Régulièrement, l'équipe propose aux parents de se réunir autour d'un thème (la séparation, l'apprentissage de la langue, comment vit mon enfant dans le milieu d'accueil, etc.) de sorte à permettre aux familles de mieux se représenter le vécu quotidien des enfants au sein de la crèche.

Nous profitons de ces occasions de dialogue pour valoriser les compétences parentales.

### **Des lieux d'échange autour des pratiques et de régulation**

Si un parent manifeste des incompréhensions, des inquiétudes ou du mécontentement, ou dans tous les cas où il le solliciterait, une rencontre avec la coordinatrice pédagogique est organisée. Si cette rencontre n'aboutit pas à la clarification ou l'apaisement attendu, une rencontre avec la directrice est alors organisée.

Lors de ces rencontres, nous veillons à expliciter les fondements et spécificités de nos pratiques professionnelles et à reconnaître l'expertise des pratiques parentales. La prise en compte de ces dernières permet de soutenir le lien entre la maison et la crèche.

### **Le soutien à la parentalité**

Pour les familles qui font face à des situations difficiles, nous pouvons proposer aux parents un accompagnement individuel. Cet accompagnement est assuré par l'assistant.e social.e du secteur « Permanences sociales » qui peut orienter les familles vers des services de La Bobine ou d'autres opérateurs développant des actions de soutien à la parentalité.

En plus d'apporter une réponse individuelle, les services d'accueil proposent des activités spécifiques afin de traiter collectivement les requêtes récurrentes des parents. En effet, fidèle à ses objectifs d'émancipation, La Bobine considère que l'accompagnement individuel ne peut être une fin en soi lorsqu'il concerne des réalités partagées par de nombreuses familles et qui peuvent être abordées avec une approche plus collective.

Ainsi, à partir des problématiques observées ou des questionnements amenés par les parents, nous mettons également sur pied, et le cas échéant en collaboration avec d'autres praticiens (travailleurs sociaux ou formateurs de La Bobine, instituteurs.trices, animateurs.trices des écoles de devoirs, infirmières, PEP's de l'ONE, ...), des animations sur l'alimentation de l'enfant, sur les services de l'ONE, sur la prévention de la santé de l'enfant, sur l'entrée en maternelle, ...

Enfin, les temps de rencontres collectifs organisés (voir-ci avant) comme l'accueil conjoint proposé (voir ci-après) permettent aux parents qui le souhaitent de partager des questionnements autour de la parentalité. Ils échangent entre eux et avec les accueillantes de la crèche alors que les enfants évoluent dans le lieu. Outre l'ouverture d'un espace de dialogue et de co-construction de savoirs et/ou de projets entre adultes, ces rencontres participent à soutenir la relation parents-enfants, rompre l'isolement de certains parents et à étayer une solidarité entre les familles.

### **Gérer les transitions quotidiennes**

#### **Le chemin de la crèche**

La crèche est située au 2<sup>ème</sup> étage de La Bobine.

Elle est accessible de 6h45 à 18h15.

Avant 8h30 et après 16h30, les parents s'annoncent via la sonnette (dotée d'une caméra) située à l'entrée du bâtiment (les portes coulissantes sont en position fermée et nécessitent l'ouverture à distance par les accueillantes).

Un ascenseur et des escaliers permettent de rejoindre le second étage où un local poussette est mis à disposition des parents.

A l'entrée des services, un espace de transition est dédié aux familles. Il est aménagé d'un casier pour chaque enfant, d'un tapis de change et de chaises.

Des sur-chaussures sont mises à disposition des parents dont le port est obligatoire pour entrer dans les services.

## **L'accueil conjoint**

Chaque famille, chaque enfant sont attendus au quotidien au sein de la crèche. Le temps de l'accueil, la crèche ouvre ses portes aux familles.

Au début de chaque journée d'accueil, les parents sont invités à rester un moment, autour d'1/4h, au sein de la crèche afin d'échanger autour de l'enfant.

Des espaces sont aménagés tant pour les parents (sièges et table disposés de sorte à favoriser les échanges) que pour les enfants (jeux favorisant l'investissement du milieu selon leurs attraits et compétences).

La même disponibilité est assurée 1/4h en fin de demi-journée.

Les échanges portent sur la vie quotidienne des enfants tant à la crèche que lors de son retour à la maison, sur la vie et les difficultés des familles.

Les échanges sont ouverts et fondés sur la reconnaissance des compétences parentales (il n'est pas question de mettre en doute les récits ou les informations partagés par les parents). Les échanges sont honnêtes (si ça ne s'est pas bien passé, on le dit). Les échanges sont spontanés (non dirigés). Ceci permet l'installation d'une ambiance détendue ainsi que, dans la durée, un dialogue vrai et serein entre les parents et les accueillantes.

## **Le cahier de communication et la feuille de rythme**

Le cahier de communication est un support écrit destiné aux professionnelles, il permet de transmettre d'une accueillante à l'autre des informations et observations récoltées en l'absence de cette dernière.

La feuille de rythme reprend toutes les étapes de la journée de l'enfant (repas, soin, sommeil, santé, remarques particulières). C'est un outil qui soutient la communication avec les parents lors du retour de l'enfant afin permettre une continuité entre la crèche et la famille.

## **Accompagner les vécus de la séparation**

Deux temps de transition entre la maison et la Crèche sont organisés et aménagés :

- Dans l'espace de transition, l'enfant et le parent peuvent se préparer à rejoindre (ou à quitter) la crèche. Un casier au nom de l'enfant permet d'y ranger ses affaires (sa veste, ses chaussures, ...). Des chaises et un matelas de change sont à disposition.
- Au sein de la crèche, lors de l'accueil conjoint, l'enfant et son parent peuvent prendre le temps de se dire au revoir (ou bonjour), et de faire de même avec l'accueillante ainsi que les autres enfants, parents et membres de l'équipe présents.

Nous aidons l'enfant à vivre l'éloignement de son parent durant tous les temps de l'accueil. Nous soutenons également les parents afin qu'ils puissent prendre le temps nécessaire à se séparer comme à retrouver leur enfant. Et à formuler leurs ressentis, difficultés.

Si le parent est trop anxieux, il lui est proposé de convenir de moments où, soit nous lui donnons des nouvelles, soit il puisse demander des nouvelles de son enfant par téléphone (idéalement entre 10h30 et 10h45 en matinée ou entre 14h30 et 14h45 en après-midi pour les parents qui sont en activité à La Bobine).

L'accueillante appelle le parent si sa présence est requise auprès de son enfant, en particulier pour l'allaitement par la maman en activité à La Bobine (laquelle est autorisée à quitter l'activité).

Nous verbalisons le départ du parent en expliquant à l'enfant où va son parent et quand il va revenir. La séparation douce est favorisée par des paroles apaisantes et des objets rassurants affectionnés par l'enfant.

Les parents attendent éventuellement que nous ayons fini de consoler un enfant avant de partir afin que nous soyons disponibles pour le départ de chaque parent.

Si le parent arrive en retard, nous n'acceptons pas que le moment de la séparation en pâtisse. Il n'est pas obligé de rester un long moment mais, sans le culpabiliser, nous demandons au parent de prendre la peine d'entrer dans l'espace, de s'asseoir et de laisser à l'enfant le temps de faire la transition.

Nous réalisons un mur des familles qui met en jeu symboliquement les familles des enfants.

Nous affichons un tableau représentant les enfants présents et absents (identique à celui de l'école maternelle).

## **Aménager la fin du séjour**

### **La socialisation**

L'enfant fréquentant la crèche côtoie chaque jour 9 à 15 enfants, souvent de nationalités différentes et participe à des activités extérieures qui le mettent en présence d'enfants extérieurs à sa fratrie. Il bénéficie d'une double socialisation (dans la famille et dans le lieu d'accueil).

Nous considérons l'objectif de socialisation uniquement du point de vue de l'enrichissement de l'enfant, parce que le contact et la relation avec d'autres enfants en contexte serein sont favorables à son développement harmonieux. Nous ne voyons pas l'objectif de socialisation dans le sens d'un modelage du comportement de l'enfant pour favoriser son entrée à l'école maternelle.

### **La préparation à l'entrée à l'école maternelle**

La découverte par l'enfant (mais aussi par la famille) d'autres références éducatives, dans le respect mutuel de celles-ci, vont aider l'enfant à élargir son champ social, à construire des capacités et aptitudes, bases pour son intégration sociale dans les différents milieux de vie qu'il sera amené à fréquenter en ce compris le milieu scolaire.

C'est ainsi que les contacts et les jeux avec d'autres enfants, le travail sur la séparation, le langage (français) des accueillantes et l'environnement sonore, la familiarisation avec le livre, préparent l'enfant (et ses pairs) à son entrée dans le système scolaire.

Par ailleurs, l'adoption au sein de la crèche de référents similaires à l'école maternelle (ex : tableau de présence) permet d'échanger avec les parents autour de cette entrée en maternelle et favorise son anticipation.

Enfin, des rencontres autour de l'entrée en maternelle peuvent être organisées pour les parents volontaires. Ces rencontres permettent d'identifier les implications que constitue le passage vers l'école maternelle pour les familles (enfants et parents) ; d'identifier ce que l'enfant va retrouver comme points de repère ou, au contraire, ce qu'il va découvrir ; de discuter du fonctionnement de l'école et le rôle des parents dans la scolarité de l'enfant.

## **Un rituel ponctue les départs**

Nous organisons des rituels qui permettent aux uns et aux autres de se séparer le plus sereinement possible :

- Durant la semaine qui précède le départ de l'enfant, les accueillantes parlent régulièrement de cet événement aux autres enfants et à la famille de sorte à permettre à chacun de se dire au revoir.
- Afin que l'enfant garde un souvenir de son passage à La Bobine, nous lui offrons un cahier de souvenirs reprenant des photos de son accueillante, de ses amis et de photos de lui évoluant dans le lieu d'accueil.

## A la rencontre des enfants

L'enfant est un petit être qui découvre le monde. Il expérimente via son odorat, son ouïe, sa vue, son toucher, son goût, ... Nous cherchons à mettre en place des conditions favorables à ses expérimentations et découvertes en veillant à proposer des espaces qui tiennent compte des besoins, du rythme, de l'autonomie, ... de chaque enfant.

### Ajuster l'environnement matériel, l'espace intérieur et extérieur

Les services d'accueil sont constitués de différents espaces de vie dédiés aux activités (intérieures et extérieures), aux repas, au repos et sommeil, aux soins (change, toilettes) des enfants.

Au sein du premier service, l'espace de vie est organisé en plusieurs parties :

- L'espace « repas » aménagé avec des petites chaises et petites tables adaptées à la taille des enfants,
- Le coin doux pour les tout-petits constitué par un parc surélevé doté de coussins, de couvertures douces, de livres en tissu, de hochets, ...
- Le coin doux pour les plus grands constitué de tapis, de coussins, de couvertures douces, de livres, ...
- L'espace de jeux structuré en différentes zones modulables,
- L'espace de soin entouré de barrières et autorisant le change debout.

L'espace repos est connexe à l'espace de vie et séparé par un mur vitré.

Au sein du second service, l'espace de vie est également organisé plusieurs parties :

- L'espace « repas » aménagé avec des petites chaises et petites tables adaptées à la taille des enfants et délimité par une barrière,
- Le coin doux pour les plus grands est doté de tapis, de coussins, de couvertures douces, de livres en tissu, ...
- L'espace de jeux structuré en différentes zones modulables,
- L'espace de soin entouré de barrières et autorisant le change debout.

L'espace des toilettes pour les enfants autonomes est connexe à l'espace de vie et isolé par une barrière.

L'espace repos est connexe à l'espace de vie et séparé par une porte et un mur vitrés.

L'espace modulable, qui peut être affecté aux activités (espace de jeux sensoriels, créatifs, psychomoteurs) ou au repos/sommeil, est également connexe à l'espace de vie et séparé par une porte et un mur vitrés.

Distincts des deux services, l'espace des toilettes pour les enfants qui ne se sont pas encore autonomes est doté d'un marchepied et d'un rehausseur.

Adossée au second service, une vaste terrasse permet le jeu à l'extérieur.

Couverte et sécurisée, elle peut être exploitée indépendamment des conditions climatiques.

Les aménagements évoluent en fonction du développement des enfants et de la constitution des groupes.

De façon transversale aux deux services, certains principes de fonctionnement sont mis en œuvre de manière à respecter les besoins de l'enfant et soutenir son développement harmonieux :

- Le contact visuel entre enfant et adulte est toujours garanti.
- Des espaces modulables et un matériel sécurisé et en bon état.

- L'aménagement de l'espace et le choix des jeux sont réfléchis en ne surchargeant pas trop l'espace pour ne pas encourager l'enfant à se disperser sur plusieurs activités.
- Nous proposons aux enfants différentes zones de jeux : clairement identifiées (qui constituent autant de points de repères), attractives, répondant aux différents âges et au développement moteur des enfants, offrant une variété d'expérimentations et qui favorisent les interactions tout en garantissant le besoin d'intimité :
  - Jeux de manipulation et de construction (jeux à emboîter, remplir-vider, tirer-pousser...),
  - Jeux de motricité (module d'activités, balles, vélos, ...),
  - Jeux d'imitation (dînette, poupées, docteur, ...),
  - Jeux sensoriels (textures, couleurs, sons, odeurs, goûts).
- Nous proposons différents matériaux aux enfants pour jouer, tous nécessairement adaptés, privilégiant ceux qui offrent différents usages et combinaisons. Cela peut être des objets (par exemple des boîtes de lait vide à empiler ou à faire résonner), des matières (des tissus doux, rugueux, lisses pour éprouver diverses sensations) comme des jeux proprement dits.
- Pour éviter les conflits et limiter les interdits et dans le respect des apprentissages, les jeux sont chaque fois présents en trois exemplaires minimums et disposés de sorte à permettre aux enfants de se déplacer sans se gêner les uns les autres.
- En cours de journée, nous réaménageons l'espace sur base de l'observation des enfants. Certains jeux sont disponibles sur les étagères, ils sont accessibles à la demande. De nouveaux jeux sont proposés chaque année.
- L'organisation du temps et des espaces d'accueil veille à répondre au rythme et aux besoins différenciés de chaque enfant (jeux, repas, repos, ...).
- Le temps et les espaces d'accueil ainsi que les déplacements des accueillantes au sein du milieu sont organisés de sorte à offrir à chaque enfant des conditions paisibles d'activité.
- Outre le jeu proposé en extérieur sur la terrasse le plus souvent possible (en été comme en hiver), nous organisons des promenades et des découvertes d'espaces verts durant les beaux jours.
- Les parents entrent seuls dans le local des enfants, les autres personnes attendent dans le couloir pour éviter les perturbations et les va-et-vient déstabilisants pour les enfants.

De manière générale, nous sommes attentives à ce que les locaux soient accueillants et que la sécurité des enfants soit garantie (décoration, thermomètre dans chaque pièce, baby phone, sécurité dans les prises, portes, barrières...).

### **Assurer une continuité dans l'accueil**

Nous exigeons un minimum de présence de l'enfant de 3 demi-jours par semaine.

Nous respectons certaines habitudes prises à la maison, dans la mesure où elles n'entrent pas en contradiction fondamentale avec le projet éducatif de la crèche, afin de ne pas mettre l'enfant dans une situation de conflit de loyauté (ex : pour ou contre la sucette).

Nous sommes attentives au fait que la langue française ne soit pas un obstacle au bien-être de l'enfant. Ainsi, lorsque cela s'avère nécessaire, nous demandons au parent d'expliquer à l'enfant dans sa langue maternelle ce qui va se passer/ce qui s'est passé.

Un espace allaitement est aménagé pour les mamans (elles sont autorisées à quitter les activités à La Bobine pour allaiter).

Nous fonctionnons avec le système de référentes. C'est la même accueillante qui aide l'enfant à se séparer de ses parents, qui le changera, le mettra au lit, partagera le moment du repas, ...

Les enfants qui dorment dans les chambres dorment toujours dans la même chambre et le même lit.

Les enfants s'asseyent à la même place pour manger. Le tour est respecté.

Dans le dossier de l'enfant, sur la feuille de familiarisation, est décrite la façon dont l'enfant mange, s'endort etc. ce qui permet de respecter ses habitudes en cas d'absence de sa référente.

Quand elle quitte la pièce, l'accueillante explique aux enfants où elle va et quand elle revient.

Nous demandons aux parents (pour les mamans ou papas qui suivent une activité à La Bobine) de téléphoner plutôt que de rentrer dans le service s'ils sont inquiets ou s'ils ont une question à nous poser, pour éviter une séparation supplémentaire et des va-et-vient qui pourraient perturber les activités des enfants.

Nous annonçons tout départ et arrivée (enfants, personnel, stagiaires) aux enfants.  
Concernant les stagiaires : nous signalons pourquoi elles sont présentes, quel est leur rôle vis-à-vis de l'enfant.

### **Donner à l'enfant une place active**

L'enfant joue librement, nous ne lui montrons pas « la bonne façon de jouer ».

Nous participons à l'enthousiasme de l'enfant sans le rendre dépendant de nos valorisations.

Nous plaçons toujours l'enfant dans une position qu'il maîtrise.

Lors des jeux de psychomotricité, et dans les mouvements accomplis par l'enfant, nous lui proposons notre soutien sans jamais faire à sa place.

Dans le coin doux, nous ne disposons pas de mobile que le tout-petit puisse voir mais non toucher. Nous plaçons des jeux variés, très légers, aisément manipulables (hochets, tissus, petits éléments en silicone, ...) et posés à portée de main de l'enfant en les lui montrant.

Le tout-petit est couché sur le dos afin d'être libre de tout mouvement et de pouvoir voir ce qu'il se passe autour de lui. Il passera un certain moment dans le « coin doux », le temps de lui permettre d'expérimenter son corps. Et quand il sera en mesure de se déplacer, il tentera d'autres expériences en dehors du « coin doux », découvrira d'autres espaces, s'ouvrira à d'autres projets, ...

Nous sommes attentives aux éventuels besoins d'isolement de chaque enfant.

Nous attendons que l'enfant nous interpelle avant d'intervenir dans son jeu.

Nous respectons son jeu, son projet même si nous devons l'interrompre alors en l'appelant et en attendant qu'il manifeste son accord pour nous suivre (pour un soin, le repas) et en le raccompagnant à l'endroit où il était, près des jeux avec lesquels il jouait avant l'interruption.

Nous mettons des mots sur les déplacements que l'enfant va vivre : aller dormir, partir ou manger... Nous le prévenons toujours de ce qui va lui arriver.

### **Permettre des moments privilégiés entre l'adulte et l'enfant**

Nous fonctionnons avec un système de *référentes* lesquelles entretiennent avec les familles un dialogue permanent inscrit dans une relation de confiance et établissent avec l'enfant une relation individualisée et privilégiée. Les référentes sont en relation avec 5 à 7 enfants maximum d'un même groupe.

La *référente* est l'accueillante à qui est confié plus spécifiquement un enfant. Elle tisse les premiers liens avec l'enfant et sa famille et instaure une relation de confiance. Elle est l'interlocutrice privilégiée de l'enfant et de la famille, ainsi que de l'équipe à leur sujet.

Pour l'enfant, la *référente* est le premier repère sur lequel s'appuyer pour expérimenter son nouvel environnement humain et matériel. La *référente* s'adapte aux habitudes, aux gestes, aux rituels de l'enfant. Elle veille à rester disponible pour cet enfant et aménage sa journée, en concertation avec l'équipe, en fonction de ses besoins et de son rythme de sorte à pourvoir à son bien-être global (aspects moteur, affectif, cognitif et relationnel) et à lui accorder des soins personnalisés. Elle œuvre à la continuité du lien tout au long du parcours de l'enfant à la crèche.

### **Accompagner les émotions de l'enfant et soutenir sa conscience de lui-même**

La Bobine ne fait pas de différence de genre entre filles et garçons, notamment par le jeu, les stéréotypes de comportements, la prise en considération des uns et des autres enfants. Nous accordons la même attention et la même importance aux enfants, qu'ils soient filles ou garçons. Par exemple, nous ne disons jamais à un garçon « arrête de pleurer comme une fille » ou à une fille « arrête de jouer avec ce camion, c'est pour les garçons ».

Nous veillons à ne pas stigmatiser un enfant selon ses origines sociales, culturelles, ses coutumes (par exemple : l'alimentation, les vêtements...).

Nous verbalisons les émotions exprimées par l'enfant sans les interpréter.

Nous reconnaissons le droit à l'enfant de ressentir ses émotions tout en lui mettant des limites (par exemple : nous ne permettons pas à un enfant de frapper une autre personne s'il est en colère).

Nous nous mettons toujours à la hauteur de l'enfant pour lui parler, intervenir en cas de besoin (le moucher, retirer une source de danger...).

Nous montrons les limites, les verbalisons clairement et annonçons les conséquences (ex. : « si tu tires, il (l'objet) va tomber sur toi et tu vas avoir mal. »).

Nous rappelons, expliquons les fonctions et les règles de chaque espace (coin « doux », coin « repas », chambres...).

Nous parlons un français correct avec l'enfant pour ne pas l'infantiliser.

## **Différencier les pratiques pour individualiser les activités et les relations**

Grâce à une grille d'observation, nous affinons notre connaissance de chaque enfant pour pouvoir lui proposer des jeux, des activités qui lui sont adaptés.

Nous proposons, pour les plus grands, des activités structurées : rondes, jeux en commun, comptines, lecture...

Nous respectons le rythme de sommeil, de repas de chaque enfant.

## **Soutenir adéquatement les interactions entre enfants**

Sans les imposer, nous disons les petits mots « relationnels » : merci, bonjour, au revoir, s'il te plaît ... qui cimentent les liens sociaux.

Nous signalons verbalement l'arrivée, le départ des enfants en utilisant le prénom de l'enfant.

Nous aménageons les espaces et mettons à disposition des jeux qui favorisent les échanges entre les enfants, leur coopération et évitons ceux qui provoquent des conflits.

Nous mettons à leur disposition des jeux en plusieurs exemplaires.

Nous intervenons le moins possible dans les conflits des enfants. Nous leur expliquons les conséquences de leurs actes tout en refusant tout comportement violent.

Nous verbalisons les échanges entre les enfants et soulignons chaleureusement les gestes, attitudes de gentillesse entre eux.

Lorsqu'un enfant a du mal à respecter les limites, nous tentons de comprendre ce qui se passe et ajustons l'environnement/l'espace si c'est nécessaire.

## Soutien à l'activité des professionnelles

### Aménager des conditions assurant une qualité de vie professionnelle

Régulièrement, la coordinatrice vient réaliser des observations au sein de la crèche. Par la suite, de façon individuelle, elle renvoie aux accueillantes le résultat de ses observations.

Nous organisons des temps d'échange entre les accueillantes afin de partager leur vécu autour de l'arrivée/départ d'un enfant, d'une professionnelle, d'une stagiaire.

Plusieurs rencontres sont dédiées à l'accueil de toute nouvelle collègue : avec la directrice, avec la coordinatrice et avec une accueillante et la coordinatrice.

En cas de tension au sein de l'équipe des accueillantes, une réunion de régulation est organisée par la coordinatrice puis, si nécessaire, par la directrice.

En cas de besoin et minimum chaque mois, la coordinatrice et la directrice se réunissent pour faire le point. A l'ordre du jour : problèmes liés au personnel, travaux d'aménagement, circulaire ONE, formation, horaire, évolution des besoins, difficultés financières des parents, dépenses à effectuer, évaluation du personnel, adéquation entre nos pratiques, nos choix et la philosophie de La Bobine...

Régulièrement (au minimum deux fois par mois), les accueillantes se réunissent par service, le cas échéant avec la coordination pédagogique ou la direction, afin d'identifier d'éventuels besoins et démarches utiles au bénéfice d'un enfant, du groupe ou de l'équipe (ex : proposer un accompagnement spécifique à l'équipe, proposer un réseau de soutien à des parents, ...).

Ces réunions de service entre accueillantes sont aussi l'occasion pour celles-ci de partager leurs limites, leurs difficultés, et de prévenir les situations de ras-le-bol face au comportement d'un enfant ou face à une situation difficile.

L'élaboration en équipe d'un projet pédagogique permet d'avoir une base, un cadre sur lequel s'appuyer notamment en cas de désaccord. Il en est de même concernant les matières déontologiques affirmées au sein d'une charte élaborée et amendée en équipe.

En cas de doute ou de questions relatives à un enfant, la coordinatrice pédagogique ou la directrice n'hésite pas à demander l'avis 1° du médecin, 2° de la référente santé de l'ONE, 3° de notre coordinatrice ONE, 4° des PEP's de l'ONE avec l'accord des familles.

Une vigilance est apportée à l'ergonomie du milieu d'accueil (économie des gestes et des déplacements, aisance pour l'exécution des mouvements, bonne visibilité sur les espaces de vie, etc.).

Au niveau matériel, un vestiaire, un bureau, une salle de réunion, du matériel informatique et audio-visuel (ordinateurs fixes et portables, projecteur, écran, imprimante couleur, etc.) et un réfectoire sont mis à disposition de l'équipe.

Une vigilance est exercée par rapport à l'hygiène : entretiens journaliers des locaux, utilisation de « sur chaussures » ou de pantoufles pour entrer dans la crèche, de « sur vêtements » pour les accueillantes, désinfection régulière des jouets, vêtements de rechange pour les enfants, gants de toilette et essuies systématiquement changés après chaque usage, réducteur de WC, lavabo installé dans les toilettes, aération des locaux après chaque demi-journée... Une poubelle hermétique spéciale est réservée aux langes.

Un plafond de 26 enfants maximum accueillis au même moment est fixé pour les 2 services.

## **Développer une dynamique de réflexion professionnelle, et mettre en œuvre le projet éducatif et soutenir un processus de formation continue**

Les vacances scolaires sont mises à profit pour réajuster l'organisation de l'équipe, prévoir des moments de réflexion sur les pratiques professionnelles et les projets futurs.

La coordination pédagogique, professionnelle de la petite enfance (ou la direction en cas d'absence), planifie les différentes thématiques à travailler (d'initiative et à la demande des accueillantes) aux fins de nourrir la réflexion d'équipe visant à soutenir le développement global des enfants.

Des supervisions et/ou formations continuées sont également mises en place et/ou proposées à l'équipe. Un plan de formation est établi.

L'équipe (accueillantes et/ou coordinatrice et/ou direction) participent à des conférences (ONE, CEMEA, RIEPP, FRAJE, etc.) ainsi qu'à des visites et observations de crèches ou autres modes de garde. L'équipe peut aussi visionner des propositions culturelles à destination des tout-petits.

Les accueillantes ont la possibilité d'acquérir des livres qui les interpellent, en plus de ceux suggérés par la coordinatrice.

Des réunions destinées à réfléchir à des questions de fond et permettre des échanges entre la directrice, la coordinatrice et les accueillantes sont organisées en fonction des besoins.

D'autres espace-temps sont également dédiés à la réflexion, à la concertation : les réunions de la crèche (entre les accueillantes et la coordinatrice, le cas échéant avec la direction) ; les réunions de coordination crèche (entre la coordination et la direction) ; les réunions de coordination intersecteurs (entre les coordinations ou équipes des différents secteurs et, le cas échéant, la direction) ; les réunions d'équipe (entre les professionnel-le-s de La Bobine) ; les réunions intersecteurs (entre professionnel-le-s de différents secteurs concernés par un projet ou une situation particulière d'une famille).

## **La qualité de l'accueil, c'est aussi favoriser les relations avec les associations et les collectivités locales**

La Bobine est membre actif de la coordination de quartier (le Collectif Autour de l'Etang) associant la grande majorité des associations et services de Droixhe et Bressoux-bas (soit environ 15 membres issus du réseau associatif et du service public de proximité).

De nombreux partenariats se construisent en fonction des projets pédagogiques réalisés selon les années (Ville de Liège, Services périnataux, Consultation ONE, ...) En particulier, l'Esp@ce Lecture et Langage organise en collaboration avec notre ASBL des activités autour des livres.

La coordinatrice de la crèche participe régulièrement à des échanges avec d'autres structures de la petite enfance. Pour exemple : participation à la CHACOF (Coordination des Haltes-Accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles) ; participation à la Coordination des Haltes-Accueil liégeoises ; participation aux interventions du réseau « Soutien à la parentalité » organisées entre différents lieux de rencontre enfants parents de la région liégeoise, etc.

La crèche assure l'accueil régulier de stagiaires (étudiant(e)s en puériculture du Lycée Jean Boets ou en formation auxiliaire de l'enfance au sein de l'Ecole de Promotion Sociale Soralia de Liège).

La crèche collabore avec différents opérateurs en vue de répondre aux éventuels besoins d'accompagnement sollicités par les familles, ceci dans le strict respect des règles déontologiques qui imposent notamment le devoir de discrétion et le secret professionnel vis-à-vis de la vie privée des familles. Elle travaille ainsi régulièrement, en accord avec les familles concernées, avec les consultations ONE de Droixhe-Bressoux et d'Outremeuse, le Centre de Planning Familial Soralia de Liège, le service « Parents en exil » de l'ASBL Tabane, le Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion, etc.

La crèche collabore également régulièrement avec différents organismes afin de permettre aux parents de poursuivre un projet d'insertion sociale ou professionnelle ou de faire face à une situation familiale difficile, une convention de partenariat est alors établie.

## Soutenir la rencontre enfants-parents

La Bobine favorise et organise des actions qui soutiennent la rencontre « enfants – parents ».

Ces actions visent à :

- Soutenir la relation entre l'enfant et ses parents,
- Favoriser la socialisation précoce de l'enfant,
- Rompre l'isolement social,
- Favoriser le développement global de l'enfant.

Ces actions sont sous-tendues par des pratiques et des postures professionnelles qui veillent notamment à :

- Etablir une relation de confiance avec les familles,
- Créer les conditions matérielles et relationnelles favorisant la convivialité, l'exploration libre des enfants et l'expression des parents,
- Soutenir et accompagner le regard du parent sur son enfant (son rythme, son développement),
- Valoriser les ressources et compétences parentales, et en favoriser le partage,
- Soutenir le processus de familiarisation des familles vis-à-vis du milieu d'accueil,
- Garantir la confidentialité, gage du respect de la vie privée des familles.

Elles s'étayent au fil de différentes activités aux objectifs spécifiques :

L'accueil conjoint proposé permet aux parents qui le souhaitent de partager des questionnements autour de la parentalité. Ils échangent entre eux et avec les accueillantes de la crèche alors que les enfants évoluent dans le lieu.

Par ailleurs, les accueillantes proposent aux parents des rencontres centrées sur l'enfant et la relation parents-enfants. Ces rencontres s'organisent autour de thèmes divers (ex : la naissance, l'alimentation, le jeu, l'école maternelle, la lecture, les limites, etc.), souvent à la demande des parents, et le cas échéant en collaboration avec d'autres praticiens. De plus les accueillantes organisent des activités et/ou espaces de créativité pour les enfants en présence de leur(s) parent(s) dans le cadre des manifestations de quartier et réalisent des projets avec les parents (accueil de parents-lecteurs, activités de fin d'année, etc.)

L'ensemble de ces activités sont conduites de sorte à soutenir les relations intrafamiliales, d'une part, ouvrir un espace de dialogue et de co-construction de savoirs entre adultes, d'autre part. Elles participent à rompre l'isolement de certains parents, à soutenir la participation des familles à la vie locale, à étayer une solidarité entre les familles ainsi qu'à promouvoir l'égalité scolaire, sociale et culturelle des enfants.